

POSTULAT

Eclairage public de nos trois villages

Madame la Présidente, Monsieur le Maire

Mesdames et Messieurs les Conseillers

Chers Collègues

Depuis quelques années, l'éclairage public a considérablement changé, notamment avec le recours massif au LED.

Selon Suisse Energie, il existe de réflexes à adopter pour que les communes puissent éviter les gaspillages.

Des systèmes de « pilotage » de l'éclairage par secteur existent. Dans certains cas, une diminution, voir le non-éclairage est possible, car contrairement à ce que l'on pourrait croire, une réduction durant la nuit n'est pas en opposition avec les directives en vigueur.

Je demande au Conseil Communal que tous les futurs candélabres (également ceux qui doivent être remplacés) soient utilisables selon ce principe tout en ayant une attention particulière au marquage lumineux des passages piétons.

Merci de votre attention

Vicques, le 29 avril 2013



Charmillot Jean-Luc